

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.

VOL. II. MONTRÉAL, JANVIER 1886. No. 12.

Prière pour le premier jour de l'année.

O mon Dieu, une nouvelle année commence. Daignez nous bénir et remplir notre cœur de votre saint amour et d'une vraie charité pour nos frères. Soyez toujours présent à notre esprit et à notre cœur pour sanctifier toutes nos actions. Accordez-nous tous les biens de l'âme et du corps dont nous avons besoin pour arriver à la possession du céleste héritage; consolez les affligés, soulagez les malades et surtout, ô mon Dieu, convertissez les pécheurs. Comblez de vos riches bénédictions notre Saint Père le Pape, notre Evêque et tous ceux qui sont engagés dans le saint ministère. Conservez et ranimez la foi dans notre patrie, éclairez et dirigez tous nos supérieurs temporels, délivrez les âmes du purgatoire. Nous vous le demandons par l'intercession de Marie, conçue sans péché, et par les mérites de votre divin Fils, qui a pris aujourd'hui, dans la Circoncision, le nom de Jésus, qui signifie Sauveur, et qui vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Triomphe du Très Saint Nom de Jésus. (1)

Parmi les traditions que saint François a léguées à sa nombreuse postérité, l'une des plus douces et des plus fructueuses est celle de la dévotion à la sainte Enfance du Sauveur. Qui ne sait son ardent amour pour l'Enfant de Bethléem? Qui ne sait aussi avec qu'elle tendresse ce divin Enfant se donna maintes fois au Pauvre d'Assise?

Mais cet adorable Enfant porte un Nom mystérieux; saint Paul nous dit qu'il a reçu de son Père *un Nom qui est au-dessus de tout nom* (Phil. II); ce Nom est celui de

(1) Cette fête, célébrée dans l'Eglise entière le deuxième dimanche après l'Epiphanie, est restée fixée le 14 janvier dans l'Ordre tout entier.

Jésus, et dans le cœur des fils de saint François le culte du Nom adorable de Jésus ne sera jamais séparé du culte de sa sainte Enfance.

Le Nom sacré de Jésus, Dieu le Père l'a formulé et révélé à la terre, les patriarches et les prophètes se le sont transmis comme un gage d'espérance et de salut, les anges l'ont prononcé à Nazareth et la grotte de Bethléem l'a répété à son tour. Ce Nom divin a été la force et la joie des apôtres, l'héroïsme des martyrs, la science des docteurs, les délices des saints. Ce Nom sera toujours, en dépit de l'enfer, la terreur des démons, la joie du ciel et le triomphe de la foi sur la terre ; *au Nom de Jésus, dit saint Paul, tout genou doit fléchir, au ciel, sur la terre et dans les enfers* (Phil. II). Le Chef du Collège apostolique forme l'Eglise en prêchant ce Nom adorable; lorsqu'il s'adresse aux chefs de la synagogue, il affirme que nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes par lequel nous devons être sauvés; les apôtres, après avoir été frappés de verges, se réjouissent d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le Nom de Jésus; saint Paul exprime ce Nom à chaque page de ses admirables épîtres, comme si, de lui seul, le Docteur des nations eût attendu le règne et l'affermissement de la foi; les martyrs, comme saint Ignace, ne se lassent pas de le redire au milieu des supplices, et les prodiges opérés par la vertu de ce saint Nom gagnent à l'Eglise naissante d'innombrables enfants. Dès que l'ère des persécutions a fait place à une période de paix, les docteurs de l'Eglise exaltent dans leurs immortels écrits la gloire, la puissance et les triomphes du Nom de Jésus.

Au XIII^e siècle, Dieu suscite saint François d'Assise pour raviver dans les âmes le feu du divin amour; dès lors, un élan nouveau est donné au culte du Nom de Jésus, l'œuvre est continuée et étendue par les disciples de François et l'un des plus illustres d'entr'eux, saint Bernardin de Sienne, mettra à cette œuvre comme le couronnement en faisant triompher Jésus des ennemis de son Nom.

Le séraphique Père saint François avait un tel respect pour le Nom de Jésus, que s'il rencontrait sur son chemin quelque lambeau d'écriture portant ce Nom sacré, il le relevait avec soin, de peur de fouler aux pieds le Nom du Seigneur. Quand le Nom de Jésus venait sur ses lèvres, il ne pouvait passer outre, nous dit le Docteur

séraphique, sa voix alors s'altérait comme s'il eût entendu une mélodie intérieure dont il aurait voulu ressaisir les notes.

« Les Frères qui ont vécu avec lui, savent d'ailleurs, nous dit Thomas de Célano, son disciple, comment le Nom de Jésus était le sujet quotidien et continu de ses conférences, combien ce Nom dans sa conversation était doux et suave, comme il pénétrait ses discours de bénignité et d'amour... Grande était son union à Jésus ; il semblait avoir toujours Jésus au cœur, Jésus sur les lèvres, Jésus charmant son oreille, Jésus sous les yeux, Jésus dans ses mains, Jésus dans tout son être. Que de fois à table, en nommant ou entendant nommer Jésus, ou même en pensant à lui, il oublia la nourriture corporelle...; souvent même en voyage, il oubliait sa route en méditant et chantant Jésus, et il invitait tous les éléments à louer Jésus avec lui.»

Saint Bonaventure, dont le cœur était aussi tout brûlant d'amour, trouvait une suavité ineffable à parler du saint Nom de Jésus : « C'est un Nom de délices, dit ce séraphique Docteur, parce que, médité, il est une nourriture, proféré, un adoucissement, invoqué, une onction, mis en pratique, un guide et un soutien. O âme, ajoute le saint Docteur, soit que vous écriviez, et quelque chose que vous fassiez, que rien ne vous réjouisse, que rien ne vous soit agréable, si le Nom de Jésus ne s'y trouve point.»

Mais le culte de cet adorable Nom va prendre une plus grande extension et devenir en quelque sorte plus populaire, par les prédications des Franciscains de l'Observance, de saint Bernardin de Sienne, de saint Jean de Capistran, de saint Jacques de la Marche et de leurs nombreux disciples.

Bernardin de Sienne fut comme le grand propagateur de cette dévotion. Justement affligé de l'état moral de l'Italie, il cherche un moyen de ramener sa patrie à la pratique des divins commandements, de réveiller sa foi et de la sauver. Pour y réussir, il prend comme arme et comme étendard, le Nom sacré de Jésus ; il le prêche partout ; il le peint et le fait peindre sur de petites tablettes qu'il propage en tout lieu ; il expose à la vénération des fidèles un étendard sur lequel est représenté le monogramme du Nom de Jésus (IHS) ; il publie dans ses prédications toute l'excellence que renferme ce Nom

sacré. « O Nom de Jésus, s'écrie-t-il dans un de ses sermons, Nom élevé au-dessus de tout nom, Nom triomphal, joie des anges, allégresse des justes, effroi de l'enfer ; en vous repose toute l'espérance de la grâce, toute l'espérance de la gloire. O Nom très doux, de vous nous viennent la rémission du péché, le renouvellement de la vie ; vous remplissez nos âmes de délices divines, vous en éloignez les vaines imaginations. O Nom gracieux, par vous la profondeur des miracles se dévoile à nos regards, nos cœurs s'enflamment du céleste amour, ils deviennent forts dans le combat, ils échappent à tout péril. O Nom glorieux, Nom délectable, Nom admirable, Nom digne de notre vénération, Nom plein de douceur de Jésus notre roi, vous transportez au-dessus de cette terre, par l'abondance des grâces, vous ravissez de telle sorte jusqu'aux divines hauteurs les âmes de vos fidèles, que tous ceux qui vous sont dévoués trouvent en votre vertu le salut et la gloire. » Les espérances de saint Bernardin ne furent pas vaines ; au Nom de Jésus, il vit les populations sortir comme d'un profond sommeil, déposer les animosités et les haines, revenir enfin aux pratiques de la vie chrétienne ; il vit aussi ses nombreux disciples prendre, à son exemple, le Nom de Jésus pour mot d'ordre contre l'enfer et leur succès dépasser toute attente.

Les disciples de saint Bernardin ne témoignèrent pas moins de zèle à propager cette salutaire dévotion, que Dieu accrédita souvent par d'éclatants miracles. C'est par l'invocation du Nom de Jésus que saint Jean de Capistran, à la tête de l'armée chrétienne, arrêta devant Belgrade l'invasion musulmane et la met en fuite. C'est par la vertu de ce saint Nom que saint Jacques de la Marche guérit les malades, chasse les démons du corps des possédés et opère d'innombrables miracles. Le B. Bernardin de Feltre, dont la naissance avait été prédite quarante ans auparavant par Bernardin de Sienna, est comme ses devanciers l'Apôtre du saint Nom de Jésus, et la vertu de ce Nom le rend thaumaturge lui-même. Prodiges étonnants ! quand on célébra les obsèques de cet illustre fils de saint François on y vit assister quatre mille petits enfants, d'une beauté ravissante, vêtus de blanc et tenant dans leurs mains une banderolle sur laquelle était peinte l'image du Bienheureux avec le glorieux Nom de Jésus ; après la cérémonie funèbre ils disparurent tous, au grand étonnement de la foule.

Terminons ces témoignages en l'honneur du Nom adorable de Jésus, par l'exemple du grand missionnaire du dernier siècle. Dans toutes ses missions, saint Léonard de Port-Maurice portait, comme saint Bernardin et saint Jean de Capistran, un étendard sur lequel était écrit en lettres d'or le saint Nom de Jésus. "Quand il parlait de ce Nom sacré, nous dit son historien, et qu'il en montrait toutes les douceurs, toutes les joies, toutes les tendresses, son émotion gagnait si bien son auditoire que les larmes interrompaient la prédication. Dans tous les lieux où il prêchait, il exhortait les fidèles à tracer ce Nom béni sur toutes les portes. A Porto-Ferraio, capitale de l'île d'Elbe, un homme qui venait d'entendre le Saint voulut suivre son conseil, mais un juif qui avait sa boutique au-dessous s'y opposa, et tout ce que put faire le chrétien fut de placer le Nom adorable au-dessus de ses fenêtres. A quelques jours de là, le feu prit au magasin du juif; rien n'échappa à la fureur des flammes qui consumèrent tout et s'élevèrent bientôt jusqu'aux chambres qu'habitait le chrétien. Mais lorsqu'elles eurent gagné les lettres qui formaient le Nom sacré elles s'arrêtèrent et s'éteignirent d'elles-mêmes, au grand étonnement de la ville entière témoin du prodige."

Saint Bernardin avait composé un office dans l'espérance de voir un jour une fête établie en l'honneur de cet adorable Nom; un de ses plus fidèles disciples, le B. Bernardin de Busti, compléta cet office, mais ce fut seulement en 1530 que la fête fut établie dans l'Ordre; le pape Clément VII accorda cette fête aux instances du père Bonaventure du Biez, Mineur Observant et Gardien du couvent d'Auxerre, qui était passé à Rome, au retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte. Cet éminent religieux, rentré à Auxerre, obtint de l'évêque que cette fête fût célébrée dans tout le diocèse; il fit ensuite ériger dans l'église du couvent une chapelle qui, en France, fut la première dédiée au saint Nom de Jésus. En 1721, à la prière de l'empereur Charles VI, Innocent XIII étendit cette fête à l'Église entière et la fixa au second dimanche après l'Épiphanie; mais, dans l'ordre des Frères-Mineurs de l'Observance, elle est restée fixée au 14 janvier, jour auquel eut lieu à Rome le triomphe remporté par saint Bernardin à la gloire du Nom de Jésus. En 1863, sur la demande du Ministre général de l'Observance, Pie IX approuva les litanies du saint Nom de Jésus et les enri-

chit d'une indulgence de 300 jours en faveur des membres de l'Ordre séraphique. Les Conventuels et les Capucins célèbrent cette fête le second dimanche après l'Épiphanie.

Que le Nom si doux de Jésus soit souvent sur nos lèvres, qu'il soit partout gravé au fond de nos cœurs. Dans nos tentations, nos épreuves, nos sècheresses, recourons, avec une humble et ferme confiance, à la puissance de ce Nom adorable, nous souvenant de cette parole de Notre-Seigneur : *Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon Nom vous sera accordé* (saint Jean, XVI.) Aimons à répéter cette invocation favorite de saint Léonard de Port-Maurice : *Mon Jésus miséricorde* (100 jours d'indulgence,) et cette autre de saint Jérôme Emilien : *Très doux Jésus, ne soyez pas mon juge mais mon Sauveur.* (40 jours d'indulgence). Invoquons souvent dans la journée les saints Noms de Jésus et de MARIE (25 jours d'indulgence.)

LES RR. PP. FAFARD ET MARCHAND,

DEUX MARTYRS AU NORD-OUEST CANADIEN.

La terre du Canada vient encore d'être arrosée par le sang de deux nouveaux martyrs. Nouvelle semence que Dieu a jetée dans les vastes plaines du Nord-Ouest, parmi une race de métis, gens simples, peu instruits, mais remplis de foi ; et parmi une race sauvage, à demi civilisée, crédule, à moitié païenne, encore cruelle et sanguinaire, mais ne demandant qu'à devenir chrétienne, ayant soif du christianisme. Comme autrefois, alors que les Pères de Brebœuf, Jogues, Lallemand et plusieurs autres saints religieux de la Compagnie de Jésus, vinrent apporter le flambeau de la foi dans ce pays, en affrontant mille dangers, soutenus par leur grand désir de sauver des âmes à Jésus-Christ et d'établir la religion catholique au Canada, de même les généreux martyrs dont nous pleurons aujourd'hui la mort cruelle, avaient tout quitté dans cette province de Québec : parents, amis, fortune, et jusqu'aux joies tranquilles qu'ils goûtaient dans la maison religieuse des Oblats de Marie Immaculée. Ils s'en allaient joyeux à travers les vastes déserts qui forment tout le Nord-Ouest du Canada. Là missionnant de tribus sauvages en tribus sauvages, rencontrant à peine de temps à autre quelques métis français, ayant à souffrir de la tem-

pérature, très changeante en ces contrées, de la faim, de la soif, des marches forcées, mais souffrant tout avec amour pour étendre le règne de Jésus-Christ à l'exemple de six de leurs saints prédécesseurs.

Tout à coup éclata l'insurrection. Les métis et les sauvages coururent aux armes et se révoltèrent contre le gouvernement canadien. A cette époque les RR. PP. Fafard et Marchand étaient en mission au Lac aux Grenouilles. Cette mission est située à trente milles du Fort Pitt, sur la réserve de deux cents sauvages, ayant à leur tête Gros Ours, chef rusé, intrigant, cruel et bon guerrier. Le 30 mars 1885, arriva la nouvelle de la première bataille du Lac aux Canards. L'effet en fut désastreux sur les sauvages du Lac aux Grenouilles ; elle souleva les passions de ces nations toujours prêtes à verser le sang.

De suite plusieurs d'entr'eux se rendirent au magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson et s'emparèrent des marchandises. L'agent de cette compagnie ayant fait quelque opposition fut tué raide d'un coup de fusil par Esprit Voyageur, de la tribu des Cri. Gouin, un métis, fut tué immédiatement après par les sauvages qui arrêtaient tous les blancs et les enfermèrent dans le logement de l'inspecteur agricole Delaney.

Le petit groupe de blancs, hommes et femmes, que les sauvages avaient rassemblé dans la maison de Delaney avait à peine fait quelques pas quand le premier coup de feu fut tiré. A ce fatal signal, Petit Ours trouva d'une balle la tête d'un vieux maçon écossais, Willisroft. Le jeune Harry Quinn, qui se trouvait au dernier rang des prisonniers, voyant Willisroft tomber, se glissa entre ses gardes, entra sous bois et s'enfuit pour aller porter à Fort Pitt la nouvelle de cette sanglante journée.

Les fusils de bon nombre de sauvages n'étaient pas chargés quand le premier coup de feu fut tiré et ils se mirent rapidement à les charger, tandis que les courageux missionnaires les suppliaient, les imploraient de rester tranquilles et cherchaient à leur faire entendre raison. Tout en parlant, les deux prêtres s'étaient jetés entre les sauvages et Mme. Gowanlock et Mme. Delaney. Delaney se trouvait là tout près. Soudain les sauvages levèrent leurs fusils et se précipitèrent sur Delaney. Le P. Fafard se jeta entre les sauvages et Delaney pour protéger ce dernier mais, seul et sans armes, il dut succomber sous le

nombre ; il fut renversé sur le sol, et Cou Nu, après avoir tiré sur Delaney fit feu sur lui, puis déchargea un second coup sur Delaney.

Esprit Voyageur, avec la soif de sang d'une parthère et suivi par le Ver et autres sauvages, se précipita en ce moment et tua le P. Marchand qui, en voyant tomber son confrère missionnaire, s'était jeté, seul et sans armes, entre les sauvages afin d'enlever le cadavre. L'Homme qui Gagne racheva Delaney et le P. Fafard qui, terriblement blessé, se débattait sur la neige. Les corps des missionnaires furent affreusement mutilés et leur cœur arraché. La mission fut détruite : école, presbytère, église, tout devint la proie des flammes.

Tel fut le martyre de ces braves missionnaires. Leur sang fécondera le sol de ce Nord-Ouest, foulé par plus de 50.000 sauvages et d'une foule de métis. Un jour il en jaillira une église nombreuse dont les premiers fondements sont déjà jetés par les oblats de Marie, dévoués d'un zèle ardent, ayant à leur tête un évêque, le modèle des missionnaires, Mgr. Grandin.

La nouvelle du massacre du Lac aux Grenouilles a jeté le deuil parmi nous. Au collège de l'Assomption, où les missionnaires morts si noblement avaient puisé leur éducation, un service solennel a été chanté pour le repos de leur âme.

Le 10 décembre, un nombreux clergé assista à ce service. Mgr. Fabre, évêque de Montréal, officia et donna l'absoute. M. l'abbé Caisse fit l'oraison funèbre. Il parla d'abord de la vie du missionnaire, de cette vocation sublime que le monde ne saurait comprendre, mais que Dieu seul sait inspirer et récompenser. Puis il raconta la vie des généreux martyrs, et termina par ces paroles qui firent couler les larmes des yeux des assistants :

“ Vous connaissez tous les tristes événements du Nord-Ouest. Ce n'est ici, ni le temps ni le lieu d'en apprécier la cause non plus que les effets lamentables. Placé sur le théâtre des troubles, le Père Fafard prêcha la soumission comme c'était son devoir de le faire, il fit tout en son pouvoir pour empêcher ses néophytes de prendre part au mouvement. Il excita au suprême degré la haine des Sauvages contre lui et cette haine éclata bientôt.

“ Le Jeudi Saint, le jour de l'agonie du maître, la veille de l'anniversaire de la grande immolation, après avoir lu l'incomparable récit de la cène, après avoir fortifié son cœur sacerdotal sur le cœur de Jésus, il tomba victime de son amour pour son devoir. Une balle meurtrière le frappa pendant qu'il donnait la sainte absolution à un blessé.

“ Près de lui, succombait le Père Marchand, un autre héros, un autre martyr. N'est-ce pas la mort d'un confesseur de la foi ? Sans doute, nous ne devons pas devancer le jugement de l'Eglise, mais il nous est bien permis de dire que les temps des Brebœuf et Lallemand sont revenus pour nous. Il est tombé comme eux en pardonnant à ses ennemis. Il est tombé dans l'exercice même d'une des plus douces prérogatives du prêtre, celle de pardonner.

“ Et vous, ses parents chéris, vous n'étiez pas là pour recevoir son dernier soupir et pour essuyer le sang qui s'échappait de ses plaies. Vous, sa mère bien-aimée, vous n'étiez pas là pour déposer sur son front le dernier baiser de votre amour, le baiser de l'adieu suprême.

“ Toutefois, détail bien touchant, Dieu a permis que vous fussiez remplacée au moins en quelque chose. Voici qu'une pauvre indienne vient laver ces corps vénérés et bien-aimés. Comme les saintes femmes de l'Evangile, elle n'a ni les riches parfums ni l'onguent précieux pour embaumer la dépouille mortelle de ses pères ; elle n'a que les larmes de ses yeux, le courage de sa foi et de la tendresse de son cœur, mais elle donne tout ce qu'elle a et comme Madeleine et Véronique, elle accomplit un acte qui ne sera jamais oublié.

“ Maintenant, il repose dans la joie des élus, il n'y a aucun doute qu'il ne soit grand dans le royaume des cieux, lui qui a pratiqué et enseigné : *Qui fecerit et docuerit sic magnus vocabitur in regnum celorum*. Il n'y a aucun doute qu'il ne soit bienheureux lui qui a lavé sa robe dans le sang.”

Dans l'après midi, le Père Lacombe, compagnon des Pères Fafard et Marchand, arrivé la veille du Nord-Ouest et représentant Sa Grandeur Mgr. Grandin, retenu à Montréal, par la maladie, racont la mort des saints missionnaires à plus de 200 anciens élèves réunis pour l'entendre.

Le courageux missionnaire parla en termes si touchants des derniers événements dans le Nord-Ouest et particulièrement des circonstances qui ont accompagné la mort des RR. Pères Fafard et Marchand que tout l'auditoire éclata en sanglots à plusieurs reprises.

Dans le récit qu'il fit de ces malheureux événements du Lac à la Grenouille, le Rév. Père Lacombe déclara qu'il ne lui était jamais entré dans l'idée que les sauvages pussent s'oublier jusqu'à massacrer leurs missionnaires qu'ils s'étaient habitués à considérer comme inviolables. Il ne peut s'imaginer quelle puissance occulte a pu les pousser à de pareils actes de barbarie. Quand on lui apprit la nouvelle du massacre, il n'en pouvait admettre la possibilité, sa surprise fut telle qu'il n'hésita pas un instant de faire deux cents milles à cheval et à pied, dans les plus mauvais temps de la saison, pour aller s'assurer des faits.

Il y avait longtemps que les sauvages murmuraient contre les agents du gouvernement, qui cependant ne cessaient de les traiter avec égards, mais ils étaient devenus de plus en plus menaçants bien que leurs agissements n'inspirassent aucune crainte sérieuse. La nouvelle du massacre a été un coup de foudre pour le vénérable évêque de Saint-Albert et pour tout son clergé.

Le discours du Père Lacombe couronna cette journée d'émotions dont les paroissiens de l'Assomption qui les ont partagées, conserveront longtemps la mémoire.

Etude sur le Tiers-Ordre de Saint François.

(Suite.)

DEUXIÈME ARTICLE

Le Tiers-Ordre de Saint-François, retour à l'esprit de la primitive Eglise.

§ I. — L'esprit des premiers chrétiens était un *esprit d'éloignement* pour le monde, ses mœurs, ses usages, ses maximes. Ils avaient entendu cette parole de Notre-Seigneur : " Je suis venu apporter non la paix, mais le glaive ; je suis venu séparer " (Math., x, 34), et cette autre de S. Jean : " Gardez-vous bien d'aimer le monde. Tout y est concupiscence des yeux et orgueil de la vie. " (I Jo., II, 15, 16). Aussi le titre de chrétien était-il le motif principal que mettaient en avant les Pères de la primitive Eglise pour éloigner les fidèles des dangers du siècle. " Nous sommes chrétiens ! disait Tertullien, voilà pourquoi nous n'allons pas au théâtre. "

Cette austérité de principes, qui n'exclut certes pas les plaisirs légitimes et les récréations honnêtes, nous est plus que jamais nécessaire. Impossible au chrétien de nos jours d'être fidèle à son drapeau s'il ne se résout à mille séparations. Il a à se séparer de la franc-maçonnerie qui enlace le monde entier dans un réseau puisant et savamment organisé, séparation difficile dans certaines circonstances et dans certains milieux, que les prôneurs de liberté et de fraternité châtieront par l'interdit jeté sur son commerce et son industrie, par l'isolement qui se fera autour de sa personne, par des sarcasmes qui ne finiront pas. Il a à se séparer de l'indifférence générale, de l'incrédulité, tantôt polie, tantôt grossière. Il lui faut braver généralement les tempêtes de

l'opinion et la tyrannie du maudit *qu'en dira-t-on*. Il doit se séparer des lectures malsaines, de ces romans scandaleux, réalistes, qui inondent le monde en tout sens, de ces feuilles antichrétiennes qui suent la haine de Dieu et du prêtre et ne se repaissent que de scandales, de ces journaux mondains qui ont le malheur de trouver grâces aux yeux de presque tous, d'autant plus dangereux qu'ils sont pour tous les alliages et tous les mélanges de principes.

La chrétienne de nos jours, la femme du monde, doit se séparer, elle et ses filles, du luxe envahisseur, de ces modes insensées qui paraissent n'avoir qu'un but : parodier l'œuvre de Dieu, des nudités scandaleuses, des cercles frivoles, de ces bals publics qu'organise souvent la société qui conserve pour secourir ce qu'il y a de plus lamentable et de plus majestueux à la fois dans les grandes douleurs publiques, avec les élan du *jarret* et les condoléances du *quadrille* ou de la *polka*.

Le bienheureux Jacopone de Todì entra un jour dans un magnifique salon rempli de monde, et voyant le luxe avec lequel étaient vêtues toutes les personnes qui étaient là, les plaisirs auxquels elles s'abandonnaient, il promena autour de lui un regard d'étonnement; puis il s'écria comme hors de lui : " Notre-Seigneur est un insensé, la sainte Vierge est une insensée, les apôtres sont des insensés, tous les saints qui sont maintenant au ciel ne sont que des insensés." A ces paroles, les assistants sont stupéfaits. Ils s'avisent de demander à l'homme de Dieu pourquoi il tient un pareil langage. " Notre-Seigneur, reprend le bienheureux, la sainte Vierge et tous les saints sont entrés au ciel par la voie des souffrances, tandis que vous prétendez y entrer en suivant la voie des plaisirs et des divertissements. Ou ceux-là furent des insensés, ou c'est vous qui l'êtes. "

L'ironie du saint ne pourrait-elle pas être tournée à l'adresse de tant de catholiques inconséquents avec leurs convictions religieuses. Avec toute leur religion ils n'ont pas le courage de faire le sacrifice d'un bal, d'une soirée, du théâtre, au temps même que l'Eglise a consacré spécialement à la pénitence. Ne leur demandez pas pourquoi ils laissent pénétrer dans leurs demeures ces feuilles d'au tant plus destructrices des principes qu'elles papillonnent sur tous les sujets, mettant le léger, le scabreux à côté du grave, le blasphème à côté de la louange, les turpitudes

d'un bal masqué à côté d'un compte rendu de fêtes religieuses. Ils taxeraient d'exagération l'austérité de vos principes. Inconséquents avec eux-mêmes, ils ne sont logiques qu'avec leur amour du bien-être. *Aussi bien n'appartiennent-ils pas à la race de ces hommes par qui le salut s'opère en Israël.* (I Mach., v. 62). Tout au plus sauront-ils sauver leur coffre-fort.

Revenons à l'esprit de *séparation* du monde qui animait la primitive Eglise et qui en faisait un levain de régénération et de sainteté au milieu de la corruption de l'empire Romain. Il doit animer les Tertiaires de Saint-François et se résume dans ces mots de leur règle : simplicité de goût dans la mise et l'ameublement, frugalité à table, fuite des théâtres et des assemblées bruyantes, interdiction de toute feuille ouvertement ou perfidement antichrétienne.

Toutes ces obligations qui pourtant, il faut le dire, ne lient le Tertiaire d'une façon grave, qu'autant qu'il est lié dans ces mêmes matières par la loi de Dieu. toutes ces obligations, l'habit religieux qu'il porte les lui rappelle sans cesse. Le représentant de saint François ne lui a-t-il pas dit avant de l'en revêtir : " Que le Seigneur te dépouille du vieil homme et de ses actes, et qu'il détourne ton cœur des pompes de ce siècle auxquelles tu as renoncé le jour de ton baptême ? " (*Rituel du Tiers-Ordre.*) Cet habit religieux, qui est à lui seul toute une prédication, je l'ai vu sur la poitrine de l'homme de peine... du père et de la mère de famille, je l'ai vu sur la poitrine du soldat, du vaillant capitaine et des grands de ce monde. J'ai vu des prêtres, des évêques et des cardinaux le revêtir. Léon XIII le porte sous sa soutane blanche. Pie IX était, lui aussi, du Tiers-Ordre. Des rois, des reines, des princes, de nombreuses illustrations dans les rangs des arts, de la littérature, de la science et du génie sous toutes ses formes, ont tenu à bonheur de revêtir ces livrées du pauvre d'Assise. Mais ne l'oublions pas : noblesse oblige. Notre habit de Tertiaire nous prêche la séparation du monde. Séparons-nous du monde, et rappelons-nous ces paroles qui nous furent adressées à notre prise d'habit : " Frère très cher, reçois la lumière de Jésus, comme un symbole de ton immortalité, afin que, mort au monde, tu vives pour Dieu. " (*Rituel du Tiers-Ordre.*)

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Obs.

(A continuer.)

VOYAGE AU CANADA.

LETTRE DU R. P. FRÉDÉRIC.

(Suite.)

Saint-Médard est une de ces paroisses bénies du bon Dieu, où le bien semble se faire tout naturellement, sans effort visible. Nous l'avions trouvée telle ; nous la laissons, en la quittant, dans une perfection qui lui donne tout l'aspect d'une véritable communauté religieuse : point de réunions bruyantes et qui sentent la mondanité, mais des récréations innocentes, au foyer de la famille : point de veillées dangereuses ni de danses folâtres ; les jeux intéressés et les débits de boissons enivrantes y sont rigoureusement interdits. Le saint jour du dimanche est sanctifié par la sainte communion et l'assistance à tous les offices de l'Eglise.

Toute cette courageuse population, malgré le temps relativement mauvais, l'obscurité de la nuit, les routes bourbeuses, et les distances décourageantes, a, durant huit jours entiers, tenu sa place d'honneur dans le temple de Dieu vivant, groupée, avide et recueillie, autour de la chair de vérité... C'était un spectacle digne des anges et qui nous mérita toute une pluie de bénédictions célestes. La paroisse compte environ treize cents *communiants* (c'est à-dire 1300 âmes à partir de la première communion) et nous avons distribué près de *quatre mille* fois le Pain Eucharistique à toutes ces âmes si saintement avides de le recevoir.

La retraite, qui avait marché à raison de trois à quatre grandes conférences par jour, sans compter les cérémonies particulières de la vénération en masse des *saintes reliques*, de la réception au Cordon Séraphique, de la visites des infirmes, etc., se clôtura, le samedi dans la matinée : cette cérémonie fut suivie immédiatement d'une réunion spéciale pour nos nombreux Frères et Sœurs de l'Ordre de la Pénitence.

Nous remîmes à la soirée du dimanche l'acte solennel de l'érection en Fraternité de la belle famille Franciscaine de Saint-Médard qui garde, avec une sainte fierté, les prémices d'une semblable faveur, en dehors de la ville épiscopale : car c'est, en effet, la première famille de Tertiaires érigée en Fraternité dans tout le diocèse, après la nombreuse famille des Trois-Rivières. Cette imposante cérémonie, durant laquelle nous admîmes à la profession

soixante Frères et Sœurs, ne dura pas moins de deux heures.

Le même soir, nous nous rendîmes à la petite mission ou station de Kinsey-Falls pour l'ouverture du Jubilé.

Une station comme celle-ci se compose ordinairement d'un petit groupe de maisons ou cabanes habitées par des colons qui ont fait un abattis dans l'intérieur ou sur la lisière d'une antique forêt et qui commencent à y défricher la terre. Trop peu nombreux à leur origine pour former une paroisse, ces rudes travailleurs restent, pour un temps, annexés à la paroisse la plus voisine. Au mois de juin dernier, le feu prit, on ne sait trop comment, à une des lisières de la forêt : l'incendie se propagea avec une effrayante rapidité, et ces pauvres gens se virent presque subitement au milieu d'un vaste cercle de feu. Plusieurs de leurs habitations furent consumées dans cette conflagration générale : lorsque ce feu dévorant arriva jusque sous la petite chapelle de la mission, qui, sauf une partie des murs extérieurs, est construite, elle aussi, tout en bois, ils sembla s'acharner avec plus de violence contre ce faible obstacle, mais, ô prodige, voici que la flamme s'élança jusqu'au sommet du petit édifice et va se jouer dans les embrasures du campanille, sans lui faire le moindre dommage. A mon arrivée, on me fit remarquer toutes ces choses, et nous attribuâmes tous ensemble la conservation du petit sanctuaire à une protection visible de la Providence divine.

Rien n'est intéressant, mon Père, comme ces sortes de missions : on se croirait dans une de ces chrétientés semées çà et là dans les vastes districts évangélisés par nos Pères missionnaires en Chine. Tout est en commun et tout est pauvre, maison commune, table commune, chambre à dormir commune... Abords de la mission affreux, de vraies fondrières. La nuit est obscure : nous enfonçons à qui mieux mieux dans des mares d'une eau bourbeuse et noirâtre... A la chapelle, il faut improviser toutes choses.

La petite mission de Kinsey-Falls nous donna les mêmes consolations que sa paroisse mère. Le mardi matin, retour à Warwik : adieux à la paroisse ; accompagnement aux *chars* (au Canada, au lieu de : prendre le train, on dit prendre les *chars*). Avant de me rendre à la gare, je fus visiter une mère de famille malade et qui désirait avec ardeur vénérer les *saintes Reliques*. On

m'introduisit dans une grande chambre où je trouvai une réunion nombreuse. Mon Père, je vous présente ma petite famille, dit le chef de la maison, en souriant : daignez bénir mon épouse malade et tous nos enfants. Ils étaient *dix-neuf*, vivant encore tous sous le toit paternel, si ma mémoire m'est fidèle. Une mère de famille me dira plus tard que sa famille à elle, ascendants et descendants, forme une petite tribu de *trois cents* personnes : familles vraiment patriarcales sur lesquelles le ciel fait descendre ses plus fécondantes bénédictions, comme autrefois sur le saint homme Job, après toutes ses infortunes.

Nous attendîmes longtemps à la gare : les chars arrivèrent enfin, couverts d'un brillant manteau de neige : l'hiver commençait sérieusement : nous étions à peine à la Sainte-Thérèse. En arrivant à Sainte-Victoire, malgré le mauvais temps et cet énorme retard, nous y trouvâmes sur pied toute la paroisse avec la plus grande partie des paroisses voisines. Sur la bienveillante invitation de M. le Curé, nous commençâmes une cérémonie qui ne dura pas moins de trois heures. La foule compacte avait envahi toute l'église qui s'écoula silencieuse et contente. Un des anciens me dit : Mon père, notre joie est grande ce soir, jamais nous n'avons vu une cérémonie si belle ! Admirables chrétiens ! plusieurs d'entre eux étaient là depuis le matin, peut-être, et maintenant il leur faut regagner leurs demeures, par une nuit obscure, un temps affreux, des chemins impraticables, à des distances énormes, et ils sont pleins de joie d'avoir été jugés dignes d'entendre parler des merveilles de la Terre-Sainte et d'avoir appris à aimer le bon Dieu davantage.

Le Seigneur bénisse et conserve la bonne paroisse de Sainte Victoire, avec les paroisses ses voisines, et accorde de longs jours au vénérable pasteur qui la dirige avec une prudence si éclairée et une piété si persuasive !

En échange du cap Rouge nous avons trouvé un autre cap, moins pittoresque que le premier, mais où nous trouvions avec la plus fraternelle hospitalité, de précieux souvenirs de famille. Nos anciens Pères au cap de la Madeleine avaient travaillé de concert avec les enfants de saint Ignace, à évangéliser ces peuples, et nous y avons trouvé encore debout et intacte leur ancienne chapelle dédiée à la Sainte Vierge, et où la madone, dit-on, fait des miracles.

FR. FÉDÉRIC, de Ghyselde, *Min. Obs.*

Office Divin pour les Tertiaires.

La sainte Eglise, fidèle au précepte du Seigneur : *Il faut toujours prier*, a ordonné que depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et même au milieu de la nuit, le nom du Seigneur fut loué par ses enfants. Les heures canonicales sont récitées à tout instant du jour et de la nuit par un grand nombre de fidèles dans toutes les parties du monde.

L'obligation de l'office divin concerne tous ceux qui sont dans les ordres sacrés, ou qui ont fait la profession des vœux solennels. Cependant saint François d'Assise a voulu associer ses tertiaires à ce devoir sacré. Il rappelle à tous ceux qui sont tenus à l'office divin leur obligation journalière ; il ne demande d'eux d'autres prières pour satisfaire à sa règle. Les autres tertiaires satisfont également en récitant l'office canonial. Nous rappelons encore ici qu'en vertu d'une permission accordée de vive voix par Sa Sainteté Léon XIII, les tertiaires peuvent se servir du bréviaire franciscain.

Pour les tertiaires qui ne récitent pas le bréviaire, il leur est imposé de réciter chaque jour le petit office de la sainte vierge Marie, ou au moins douze fois *Notre Père, Je vous salue, Marie, et Gloire soit au Père*, etc.

Le petit office de la sainte vierge Marie doit être récité en latin ; cependant il est permis d'en avoir une traduction en langue vulgaire en regard, comme cela se voit dans plusieurs livres de prières.

L'office des douze *Pater*, d'après une déclaration de Sa Sainteté Léon XIII, peut se diviser comme suit : 5 *Pater, Ave, et Gloria* pour Matines, 1 *Pater Ave et Gloria Patri* pour Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies.

Voici une manière pieuse de réciter l'office des *Pater* :
Intentions et affections.—Aux Matines : Sainte Trinité.—
 Grâces particulières.—Agonie de Jésus-Christ.—Besoins de l'Eglise.

A Laudes : Le Père Eternel.—Bienfait de la création.—
 Jésus-Christ devant les tribunaux.—Besoins de la patrie.

A Prime : Jésus-Christ.—Bienfait de la rédemption.—
 Couronnement d'épines.—Besoins de la paroisse ou de la fraternité.

A Sexte : Marie et Joseph.—Bienfait de la vocation.—
 Crucifiement.—Conversion des pécheurs.

A None : Saints apôtres et patrons.—Grâces personnelles.—Mort de Jésus-Christ.—Conversion des infidèles.

A Vêpres: Saints anges.—Epreuves de la vie.—Jésus au tombeau.—Ames du purgatoire.

A Complies : Saint Père François.—Règle du Tiers-Ordre.—Jésus ressuscité.—Prosperité de l'ordre.

Il est permis de réciter les douze *Pater* de l'office en une seule fois, n'importe à quel moment du jour ; cependant nous conseillons aux tertiaires d'observer, autant que possible, les heures canoniales, à savoir : Matines et Laudes même la veille vers le coucher du soleil ; Prime et Tierce le matin ; Sexte et None vers le midi ; Vêpres et Complies l'après-midi.— *Extrait des exercices du P. Illaire.*

Question Religieuse.

BÉATIFICATION ET CANONISATION DES SAINTS.

On nous écrit :

Monsieur le Directeur,—Pourriez-vous donner quelques détails dans votre *Petite Revue*, sur la canonisation des saints.

PLUSIEURS TERTIAIRES.

La *Canonisation* est un jugement par lequel l'Eglise déclare qu'un de ses enfants jouit de la béatitude éternelle, et prescrit à tous les fidèles de l'honorer par les actes du culte public. Les *Causes* de canonisation, sur lesquelles les évêques pouvaient autrefois statuer, sont depuis le XII^e siècle réservées au Souverain Pontife, et le jugement solennel et définitif que le Vicaire de Jésus-Christ porte en cette matière est un *jugement infallible*. D'après la discipline actuelle de l'Eglise, le décret de canonisation est précédé de longues et nombreuses procédures dont est chargée la Sacrée Congrégation des Rites.

La première procédure a pour objet *l'introduction de la Cause*, et ici l'initiative doit être prise par l'Evêque diocésain du serviteur de Dieu. L'Evêque présente un rapport sur sa vie, ses vertus et ses miracles, et sollicite l'introduction de la cause. Ce rapport est examiné par la Sacrée Congrégation des Rites, et, s'il est approuvé, le Pape signe le décret de commission pour l'introduction de la Cause. Après le premier jugement, on donne au serviteur de Dieu le nom de *Vénérable* ; néanmoins il n'est pas encore permis de lui rendre un culte public.

Après que la Cause a été introduite, la Sacrée Congrégation, sur la demande du Postulateur, adresse les lettres rémissoriales à trois évêques qu'elle charge d'informer le procès apostolique sur la réputation de sainteté et les miracles en général ; si, d'après les actes de procès, la Sacrée Congrégation juge que la réputation de sainteté est suffisamment établie, elle envoie de nouvelles lettres rémissoriales pour la confection du procès apostolique sur les vertus et les miracles en particulier.

Ce second procès une fois terminé, il est envoyé à la Sacrée Congrégation qui procède à l'examen des vertus, puis à celui des miracles ; toutefois, cet examen ne peut commencer qu'après le laps de cinquante ans écoulés depuis la mort du Vénérable serviteur de Dieu. S'il résulte de cet examen qu'il a pratiqué les vertus chrétiennes à un degré héroïque, si de plus quatre miracles au moins sont prouvés, le Pape publie, dès qu'il le juge opportun, le Bref de *Béatification* ; ce Bref confère au Vénérable le titre de *Bienheureux* et permet qu'on lui rende un culte public, non dans l'Eglise entière mais en certains lieux déterminés, par exemple dans les églises de l'Ordre religieux ou du diocèse auquel appartenait le serviteur de Dieu.

Pour arriver à la canonisation, la Cause doit être reprise, de nouveaux procès doivent être informés sur les miracles opérés par le Bienheureux depuis la béatification ; si deux au moins de ces miracles sont bien prouvés, le Souverain Pontife publie, dès qu'il le juge à propos, le Décret solennel de *Canonisation*. Par ce décret, le Pape définit que le Bienheureux est en possession de la gloire, et ordonne qu'il soit honoré et invoqué avec le titre de *saint* par tous les enfants de l'Eglise. On peut alors ériger en son honneur des églises et des autels, l'invoquer publiquement, lui rendre enfin, dans l'Eglise entière, les honneurs du culte public ; toutefois, la fête n'en est célébrée dans toute l'Eglise que si le Pape le prescrit par un bref spécial.

On voit par là la différence qui existe entre les Saints et les Bienheureux quant au culte à leur rendre. Le culte des Bienheureux est simplement *permis*, et *restreint* ; *restreint* quant aux lieux, *restreint* quant aux actes du culte qu'il est permis de leur rendre, et, sur ce point, on ne doit pas excéder les concessions faites par le Bref de Béatification. Le culte des Saints canonisés s'étend au

contraire à l'Eglise entière ; de plus il est partout obligatoire, non toutefois en ce sens que la fête doive en être célébrée dans toute l'Eglise, mais en ce sens qu'il doit être reconnu et honoré comme Saint par tous les fidèles.

Urbain VIII a défendu de rendre un *culte public* aux serviteurs de Dieu qui n'ont été ni béatifiés ni canonisés, de sorte que si, prévenant le jugement du Saint Siège, on leur rend un culte, leur Cause est arrêtée et ne peut plus se poursuivre ; voilà pourquoi l'un des premiers procès est celui *De non cultu*. Les actes qui constituent le culte public sont : célébrer la messe ou l'office, ériger des autels ou des églises en leur honneur, leur donner le titre de Saint ou de Bienheureux ; faire brûler des cierges ou des lampes, placer des ex-voto autour de leurs sépulcres ; exposer à la vénération des fidèles leurs images ou leurs reliques, etc. Néanmoins l'Eglise permet tout ce qui n'est que la simple manifestation de la dévotion privée ; on peut donc en son particulier honorer et invoquer ces serviteurs de Dieu non encore placés sur les autels ; c'est d'ailleurs par ce *culte privé* que s'obtiennent ordinairement les miracles nécessaires à la béatification.

En prohibant tout culte public rendu à des serviteurs de Dieu, non encore placés sur les autels, Urbain VIII déclare ne vouloir point préjudicier au culte déjà établi en leur honneur dans quatre cas spéciaux qu'il indique. D'après Benoit XIV, il n'y a guère que deux de ces cas qui soient pratiques aujourd'hui :

1^o S'il existe un *Indulte Pontifical* qui, directement ou indirectement, aurait approuvé ce culte, par exemple en permettant de célébrer l'office ou d'exposer les reliques d'un Bienheureux, ou en accordant des indulgences pour le jour de sa fête.

2^o S'il existe un *culte immémorial*, c'est-à-dire ancien et antérieur d'un siècle au dernier décret d'Urbain VIII, publié en 1634. Il faut donc que ce culte remonte au moins à l'année 1534, qu'il n'ait été interrompu depuis, et qu'il ait eu l'assentiment au moins tacite de l'Ordinaire, le culte alors est légitime, bien qu'il n'ait point été approuvé par le Saint Siège. Ce culte, dont le serviteur de Dieu a été jusque-là en possession, constitue en sa faveur une prescription qui équivaut à une béatification. Les serviteurs de Dieu, morts après l'année 1534, ne sont donc point susceptibles d'avoir un culte immémorial, et l'on ne peut, sans la permission du Saint Siège, leur donner le titre même de *Bienheureux*.

Dans les deux cas précités le culte est légitime et ne doit point être aboli ; Urbain VIII permet de le continuer, mais il défend de l'accroître ou de l'étendre. On peut toutefois recourir au Saint Siège pour obtenir la confirmation expresse de ce culte ; cette confirmation est appelée *béatification équipollente* ou *équivalente* ; dès qu'elle est obtenue, on peut solliciter du Saint Siège l'accroissement et l'extention du culte, on peut même faire des instances pour arriver à la canonisation.

D'après ce qui vient d'être dit, les honneurs du culte public peuvent être légitimement rendus à un serviteur de Dieu, soit en vertu d'un *décret formel de béatification ou de canonisation*, c'est là la voie ordinaire ; soit en vertu d'un *indult pontifical* qui approuve au moins implicitement le culte existant ; soit en vertu du *fait même de la pérennité*, c'est-à-dire si ce culte est immémorial, qu'il remonte au moins à l'année 1534 ; soit en vertu de la *Confirmation expresse* de ce culte immémorial par le Saint Siège. En dehors de ces cas, tout acte du culte public rendu à un serviteur de Dieu est absolument prohibé par les Décrets d'Urbain VIII.

Nous avons donné ici un simple aperçu des procédures usitées dans la canonisation des Saints ; le peu qui vient d'être dit sur cette matière nous montre toute la prudence dont use l'Église, toutes les précautions dont elle s'entoure lorsqu'il est question de décerner l'honneur des autels à quelqu'un de ses enfants. Les faits sur lesquels se base son jugement sont soumis à un examen si profond et si étendu qu'il n'est pas possible d'obtenir une certitude humaine plus grande.

ÉCHOS DES FRATERNITÉS.

MONTRÉAL.

Le 8 décembre, la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge a été célébrée avec pompe et piété par les tertiaires de cette fraternité. En ce jour l'Église accorde aux enfants de St. François la faveur insigne de l'absolution générale. Personne n'a voulu manquer une si belle occasion d'être agréable à Marie et de puiser abondamment dans le trésor des indulgences de l'Église.

A 2 heures de l'après-midi, plus de cent sœurs avec une trentaine de novices, cinquante frères avec vingt-huit

novices, du Troisième Ordre de St François, auxquels s'était joint un nombre de fidèles aussi considérable que le lieu saint pouvait en contenir, s'étaient réunis dans l'Eglise des Saints Stigmates, à Montréal, pour y célébrer le glorieux et unique privilège de la Sainte Vierge, dogmatisé par l'immortel Pie IX.

A l'ouverture de la cérémonie, huit frères novices, MM. Joseph Laramée, L. O. Franchère, Honoré Beauchamp, Gaspard Caisse, Pierre Dupont, Léandre Demers, Jacques M. Marcotte, et Louis Landry, s'étant approchés de l'autel, selon la Règle, demandèrent *humblement l'habit du Tiers-Ordre de la Pénitence, pour obtenir plus facilement le salut éternel.*

Le révérend Père Turgeon, de la Compagnie de Jésus, recteur du Collège Ste Marie et directeur de la fraternité, fit alors une instruction sur l'ordre de la pénitence que ces frères novices demandaient à embrasser. Il parla, avec une éloquence convainquante, de la vie de Jésus-Christ. Il démontra d'une manière courte et claire, que de sa crèche à sa croix, Jésus n'a vécu que de pénitence, qu'Il l'a prêchée par ses paroles, mais qu'Il nous en a surtout fait comprendre l'excellence par ses exemples. Le savant prédicateur exposa les ruses que maintenant le démon allait prendre pour faire tomber ceux qui désiraient se consacrer à la pénitence. Jamais cet esprit du mal n'attaque en front les fils de St. François, car il serait impitoyablement vaincu, mais son infernale malice lui inspire de les séduire en les détachant peu à peu de la pénitence, en leur faisant violer la Règle d'une manière imperceptible ; et des petites choses aux grandes, il conduira les pauvres âmes imprudentes qui auront écouté ses perfides conseils, à une perte certaine. Il faut lui résister de suite dès la première tentation, dès la première sollicitation d'enfreindre la moindre prescription de la Règle, et lui faire comprendre immédiatement qu'il n'a rien à espérer de nous. Rien n'est plus facile. Il y a un moyen certain de le vaincre, c'est d'avoir recours à la Vierge qui en ce jour écrasa la tête du monstre, ennemi de tout bien. Mettons nos volontés, toutes nos facultés intellectuelles, nos sens, notre cœur tout entier aux pieds de Marie Immaculée, et, avec son aide, tout l'enfer déchainé contre nous sera réduit à une impuissance complète.

La cérémonie se continua et les novices recurent le saint habit de la pénitence.

Trois autres frères firent profession, ce furent Son Honneur B. A. T. de Montigny, Recorder de la Cité de Montréal, Joseph Chapleau, imprimeur de la *Petite Revue*, et Etienne Peltier.

L'impression de cette profession, comme d'ailleurs celle de toutes les professions faites dans le Tiers-Ordre, fut profonde. On ne peut entendre sans sentir son âme inondée d'une douce et consolante émotion, ces paroles du prêtre directeur, en réponse à l'acte de profession du novice : *“ Et moi, de la part de Dieu, si vous observez ces choses, je vous promets la vie éternelle, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Après la récitation du *Te Deum*, le Père directeur donna aux Tertiaires l'absolution générale accordée par Léon XIII. Puis commença un salut solennel qui fut couronné par la Bénédiction du Saint Sacrement.

NOEL

Le 25 décembre, jour de joie et de bonheur pour tous les chrétiens, de nouveau, notre fraternité s'est réunie dans l'Eglise des saints stigmates, trop petite encore cette fois pour contenir la foule qui s'y pressait.

Le sermon fut donné par le révérend père Roux, de la Compagnie de Jésus, professeur au Collège Ste. Marie. Il développa d'une manière pratique ce qui devait frapper notre raison en cette fête. Deux chefs se présentent à nous avec chacun une croix. Jésus avec sa croix couverte d'épines, de souffrances, sur laquelle il est mort pour nous. Ce chef nous demande de souffrir comme il a souffert, de faire en tout ce qu'il a fait lui-même. Sous ces épines se trouvent les roses. C'est le bonheur, une éternité de joies incommensurables. L'autre chef, c'est le démon, qui lui aussi nous présente une croix, car, il faut souffrir en ce monde, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, souffrir avec Dieu ou avec le monde. La croix de démon, il la cache, il la couvre de plaisirs, d'honneurs, de richesses, de jouissances, mais bientôt elle nous atteint et nous couvre de souffrances sans consolation. Choisissons. Nous tertiaires, le choix est fait ; nous avons adopté la pénitence, nous avons pris courageusement la croix de Jésus. Suivons notre chef de l'étable de Bethléem au sommet du Calvaire, et Il nous conduira au Ciel.

Après cette belle instruction que le révérend Père ré-

péta en anglais, quatre sœurs novices reçurent le saint habit.

Le révérend père Desrochers, directeur de la fraternité des sœurs, donna ensuite l'absolution générale que nos frères et nos sœurs reçurent avec de grands sentiments de foi et de piété.

Enfin, cette belle cérémonie se termina par la bénédiction du Saint Sacrement.

Lecteur bien-aimé, si vous n'avez pas encore goûté l'ivresse qui inonde l'âme d'un enfant de St François, quand couvert des livrées de la pénitence, il peut ainsi, loin du monde, recueillir la parole de Dieu, recevoir ses grâces et ses bénédictions au milieu de pieux confrères, hâtez-vous, le cœur de Jésus est grand, il y a place pour tous et pour vous en particulier.

CHRONIQUE.

Sainte Face de N.-S. J.-C.—Nos lecteurs apprendront avec bonheur que N. S. P. le Pape a, par bref apostolique en date du 1er octobre 1885, érigé en archiconfrérie, la confrérie de la sainte Face, existant déjà dans la ville de Tours, en France: C'est en cette dernière ville qu'un pieux laïque N. Dupont, de sainte mémoire, a répandu partout cette belle dévotion. Ici, à Montréal, et on pourrait dire dans tout le pays, grâce au zèle des Messieurs de l'Adoration Nocturne, des milliers d'image de la Sainte Face ont été répandues, et cette dévotion se répand continuellement. Une belle et salutaire coutume c'est de faire brûler une lumière devant la Sainte Face. Notre-Seigneur a souvent manifesté par des grâces extraordinaires, combien cette pratique lui était agréable.

Le Refuge de la Passion.—Nous lisons dans plusieurs journaux de cette ville: *Le Refuge de la Passion*, situé au coin des rues St-Urbain et Lagauchetière est ouvert de nouveau aux filles sans place qui voudraient s'engager. On les y loge et nourrit jusqu'à ce qu'elles soient placées.

Au même endroit, il y a une belle salle de couture où les Dames charitables de la paroisse, en partie celles de la Sainte-Famille, sont invitées à se réunir au moins une fois la semaine pour travailler ensemble à habiller les pauvres. Nous nous sommes entendu avec le zélé Directeur de la Sainte Famille pour l'organisation de cette belle œuvre bien digne d'occuper les loisirs de ces Dames et de partager le superflu de leur temps et de leur bourse. Nous comptons sur leur dévouement. En attendant nous vous invitons tous à porter ou faire porter au Refuge toutes les chaussures, les coiffures, les hardes, le linge qui traînent dans vos maisons et dont vous ne savez que faire. Ces dames aussi industrieuses que dévouées sauront trouver parti et faire du neuf avec du vieux au grand avantage et contentement des pauvres.

Le culte de Ste. Elizabeth.—Les journaux catholiques allemands publient un décret de la Congrégation des Rites, annonçant aux fidèles de l'empire allemand que le Saint-Père a élevé, pour tous les diocèses allemands, la fête de sainte Elizabeth au rang de " fête double, de seconde classe, " et décide que toutes les associations charitables des femmes allemandes seraient dorénavant placées sous le patronage de sainte Elizabeth.

En publiant cette nouvelle, nous ne pouvons oublier que l'homme qui a le plus contribué, dans notre temps, à repandre le culte et l'amour de " la chère sainte Elizabeth " est un Français, l'un des illustres de ce siècle, M. de Montalembert.

Eglise Juive.—Il vient de se former une congrégation de Juifs chrétiens, à New-York. Leur église—la seule de cette catégorie qui existe en Amérique—a été consacrée dimanche dernier.

Martyrs de l'Annam.— Les missions, dans ce malheureux pays, comptaient à la fin du mois de juin, 42,000 chrétiens disséminés dans cinq provinces :

- 10,000 ont été massacrés en juillet ;
- 14,000 au mois d'août ;
- 4,000 se sont réfugiés au mois de septembre en Cochinchine ;
- 2,000 se sont échappés dans le Laos ;
- 7,000 ont été égorgés ce mois-ci ;
- 5,000 survivent à tant de désastres.

42,000 chrétiens tués ou en fuite ! Tel est le résultat de l'occupation militaire de l'Annam par la France.

Quant à nos prêtres, chefs de ces missions, le martyrologe en est long. Ils ont été, pour la plupart, assassinés après avoir vu détruire leurs églises. On est sans nouvelle de six d'entre eux qui ont dû périr victimes de cette persécution qui menace de gagner le sud de la Chine et qui n'épargnera aucun chrétien puisque toutes ces atrocités restent impunies, bien qu'elles s'accomplissent à quelques kilomètres des postes militaires français. (*Journal de Paris.*)

Jérusalem.—Les sœurs de Saint-Vincent de Paul ont reçu l'ordre du Saint-Père de fonder un établissement à Jérusalem. C'est une grande faveur que beaucoup de communautés envient. Nulle ne la mérite mieux que la congrégation des Filles de la Charité, qui envoya, la première, des religieuses dans le Levant. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul sont déjà établies à Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, à Damas, à Alexandrie ; il était juste qu'on les appelât en Terre-Sainte. Son excellence le patriarche, Mgr. Bracco, et les Pères Franciscains accueilleront certainement avec joie ces nouvelles recrues de l'armée du zèle et de la charité.

D'autre part, l'infatigable Dominicain, le Père Mathieu Lecomte, poursuit avec activité la construction de son établissement du Rosaire. Il vient de découvrir d'anciens caveaux funéraires dont il va faire la chapelle des morts de Notre-Dame du Rosaire.

Enfin la vaste hôtellerie, entreprise par les Pères Augustins de l'Assomption, s'élève rapidement sous la direction de M. le comte de Piellat, le fondateur de l'hôpital français de Jérusalem.

L'Ordre franciscain.—Depuis le dernier consistoire le Tiers-Ordre de Saint-François compte un membre de plus dans le collége

des cardinaux. C'est S. Em. le cardinal Alphonse Capocelatro, archevêque de Capoue. Mgr. Capocelatro est Français par sa naissance. Il est né à Marseille, en 1824, d'une famille napolitaine. Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en donnant ici la liste des membres du Sacré-Collège appartenant à la Famille franciscaine.

CARDINAUX APPARTENANT AU 1^{er} ORDRE

L'Em. cardinal GUILLAUME MASSAIA, de l'ordre des FF. MM. Capucins, créé par Léon XIII, en 1884.

CARDINAUX APPARTENANT AU III^e ORDRE

L'Em. cardinal LUCIEN BONAPARTE, créé par Pie IX, en 1868.

L'Em. cardinal RAPHAEL MONACO LAVALETTE, créé par Pie IX en 1868.

L'Em. cardinal HENRI-ÉDOUARD MANNING, créé par Pie IX en 1875.

L'Em. cardinal LOUIS OREGLIA, créé par Pie IX, en 1873

L'Em. cardinal JEAN SIMEONI, créé par Pie IX, en 1875.

L'Em. cardinal LOUIS DE CANOSSA, créé par Pie IX, en 1877.

L'Em. cardinal GAËTAN ALIMONDA, créé par Pie IX, en 1877.

L'Em. cardinal DOMINIQUE AGOSTINI, créé par Léon XIII, en 1882.

L'Em. cardinal HENRI NEWMAN, créé par Léon XIII, en 1879.

FIORETTI

OU

Petites Fleurs de Saint François d'Assise.

ÉPISEDE DES FRANCISCAINS EN TERRE-SAINTE.

A l'époque où le frère François Roux de Plaisance (1) était gardien du mont Sion, un duc du Grand Caire, nommé Cathibey (Qaït Boy), fut exilé à Jérusalem par le sultan (2), ainsi qu'un autre amiral appelé Isbech. (Yechbech).

Comme ceux qui étaient ainsi bannis ne pouvaient ni s'éloigner de la ville, ni entrer dans les maisons des habitants, et que personne n'osait avoir aucune familiarité avec eux par crainte du sultan, ces deux pauvres exilés aimaient à se rendre chez les Franciscains du mont Sion. Le père gardien du couvent, un homme prudent qui sait que la fortune de ce monde, prospère ou adverse, tourne comme la roue, surtout en Orient, et que les bannis d'aujourd'hui peuvent être les maîtres de demain, recevait les exilés, non pas comme des prison-

(1) Il résida à Jérusalem de 1467 à 1472.

(2) La Palestine était alors soumise aux sultans d'Égypte.

niers, mais comme des seigneurs, leur faisait donner à manger et à boire, et de plus quelque argent pour ce dont ils avaient besoin. Il arriva au bout de cinq ans que le sultan, ayant reconnu leur innocence, les fit rentrer en grâce, et peu de temps après il trépassa. Or ce fut précisément le susdit Cathibey qui fut élu sultan à sa place, et il donna à son compagnon Isbech la charge importante de gouverneur du Grand-Caire. A cette heureuse nouvelle, le père gardien du mont Sion s'empressa d'aller leur faire visite dans leur capitale, où il fut reçu avec une bienveillance et des honneurs qu'on ne peut exprimer. Quand il allait au palais, toute la cour lui faisait place avec grand respect. Cet Isbech, après avoir causé familièrement et longuement avec le père gardien, lui dit : " Je vous suis très obligé, parce qu'à l'époque de mes angoisses et de mon affliction vous m'avez montré une cordiale bienveillance. En récompense de cela, je veux être votre défenseur. Demandez seulement au sultan cette grâce d'être comme mes esclaves et sujets, sous ma protection, et ensuite reposez-vous sur moi." Le sultan en fut très satisfait (1).

Dès lors tous les Sarrasins craignirent de molester les Frères (Franciscains), et malheur à celui qui leur faisait le moindre déplaisir. En voici la preuve. Un jour il arriva que le gouverneur de Jérusalem mit en prison le Père gardien du mont Sion, qui était alors Jacques Magnivacque, et lui fit payer injustement cent ducats pour sa rançon. Le gardien se rendit au Caire pour se plaindre de cette odieuse injustice à Isbech, qui remplaçait alors le sultan, lequel était parti pour le pèlerinage de la Mecque. Aussitôt Isbech envoya chercher le gouverneur de Jérusalem tout enchaîné, lui fit donner une forte bastonnade, le priva de sa place de gouverneur, et enfin le mit en prison pour cinq ans. Ce même Isbech voulut apprendre du gardien lui-même les noms de ceux qui molestaient les Frères à Jérusalem. C'étaient les principaux personnages de la ville. Quand il les eut connus, il ordonna à ses mamelouks d'amener plusieurs d'entre eux chargés de chaînes. A leur arrivée

(1) En 1468, les Franciscains profitèrent de la protection du sultan pour recouvrer le sanctuaire de Nazareth qu'on leur avait enlevé depuis 1365.

au Caire, il les fit battre sévèrement et les condamna à payer une forte amende. Dès lors, il confia le soin de ces religieux à un de ses amis, nommé Facardin, qui était haut placé à Jérusalem. Cet acte inspira tant de crainte à tout le pays que les Franciscains pouvaient aller partout avec sécurité, comme esclaves et sujets du gouverneur du Caire. "En cette contrée là, dit Giraudet, le plus grand honneur qu'un homme puisse avoir, c'est d'être appelé esclave du grand Seigneur, comme parmi nous d'être de la maison du roi." Quelque temps plus tard, le nouveau gardien du mont Sion, étant parvenu à la ville de Ramléh, rencontra le dit seigneur Isbech qui revenait avec l'armée du sultan d'une bataille qu'il avait gagnée contre les Turcs. Apprenant que le père gardien, avec celui qu'il remplaçait, venaient pour le saluer, il les fit appeler, donna aussitôt congé à tous les seigneurs de son entourage. Il reçut les bons religieux avec allégresse, leur fit grande fête, et, en autres colloques familiers, il leur demanda des nouvelles de tous les Pères qu'il avait connus.

Sous sa protection l'église de Bethléem, qui tombait en ruine, fut restaurée, ainsi que la tribune de l'église du Saint-Sépulcre. Tant qu'il vécut, les Franciscains obtenaient du sultan tout ce qu'ils voulaient, et on supprima tous les impôts extraordinaires (qui étaient bien lourds) que les autorités de Jérusalem forçaient le couvent du mont Sion à payer selon leur bon plaisir.

Le dit seigneur (Emiri Isbech recevait souvent, et avec bonté, la visite du P. François Surien, qui fut gardien du mont Sion après le P. Barthélemy de Plaisance, et se montrait aussi familier avec lui que s'il eût été son fils. Toutes les fois que ce prince écrivait au gouverneur de Jérusalem, il lui recommandait les Franciscains du mont Sion. Aussi le gouverneur de la Ville Sainte, pour lui faire chose agréable, disait souvent aux religieux : " Si quelqu'un vous fait déplaisir par ses paroles ou par ses actions, venez vous en plaindre à moi." Et il leur donnait encore beaucoup d'autres signes d'affection tant qu'il vécut. Mais après sa mort, les pauvres Franciscains durent subir, comme auparavant, de très dures vexations et des impositions arbitraires.

L. DE SAINT-AIGNAN.

VIE DE ST. FRANÇOIS D'ASSISE.

CHAPITRE VII.

SAINTE CLAIRE ET LES PAUVRES-DAMES.

(1212.)

Telle est la puissance de la prière sur les lèvres des Religieuses. Et si, pour mieux s'acquitter de cet office de médiatrices, office sublime qui est un écoulement de a rédemption, elles vivent dans la plus profonde retraite et dans une virginité sans tache, ne faut-il pas les en bénir? N'y aurait-il pas à craindre qu'au contact d'un monde si corrompu et si corrupteur, quelque souillure n'effleurât leurs ailes et ne rendit inutile le prix de leurs jeûnes et de leurs veilles? Quand donc les Clarisses se renferment dans le silence et la solitude de leurs cloîtres, la société y trouve son profit. Le peuple, souvent plus éclairé que les prétendus sages du siècle, le peuple a saisi d'instinct ce côté pratique de la question. Quand viennent les fléaux et les calamités publiques, il sait à qui s'adresser : il frappe à la porte des épouses du Christ : il les conjure d'élever leurs mains pures vers le ciel et de désarmer la colère divine par leurs supplications, et il espère ! Plaise au ciel que les gouvernements modernes se laissent guider par les mêmes sentiments de confiance et d'équité ! Puissent-ils enfin reconnaître où sont les véritables amis et les sauveurs de la société agonisante ! Plus ils étudieront l'histoire des nations chrétiennes, plus ils verront briller avec éclat cette double vérité que nous voudrions écrire en lettres d'or : " Ce sont les cloîtres qui enfantent le plus de saints, et ce sont les saints qui portent le monde. "

Après ce coup d'œil d'ensemble sur les origines, les progrès et l'utilité du second Ordre de la Pénitence, revenons à sainte Claire et ne la quittons point sans dire un mot de ses mérites et de ses vertus, qui sont après tout l'œuvre du saint Patriarche. Ne mérite-t-elle pas d'arrêter un instant nos regards ? Fille de saint François, sa digna coopératrice dans la grande œuvre de la réformation des mœurs, son émule en sainteté, elle occupe une place dans l'histoire du XIII^e siècle, dont elle demeure l'une des gloires les plus pures.

Elle hérita de la tendre dévotion de saint François pour le Dieu de l'Eucharistie, et de sa pieuse coutume

de passer de longues heures au pied des tabernacles. Était-elle malade (ce qui lui arrivait très-fréquemment) ? Assise sur son lit de douleur, elle filait du lin d'une très-grande finesse et faisait des corporaux pour les églises pauvres, témoignant ainsi sa profonde vénération pour l'auguste sacrement de nos autels. D'un autre côté, elle était si humble, que, quoique abbesse, elle s'employait aux plus vils offices du monastère ; — si charitable, qu'elle se faisait la servante des servantes de Dieu ; — si modeste, qu'on ne la vit qu'une seule fois dans sa vie lever les paupières (encore était-ce pour demander au pape sa bénédiction), et qu'alors seulement on put connaître la couleur de ses yeux, bleus comme le ciel ; — si mortifiée, que ses jeûnes étaient presque continuels et d'une extrême rigueur. En un mot, nous retrouvons en elle toutes ces beautés intérieures que nous aurons sans cesse l'occasion d'admirer dans son bienheureux Père.

Nous reverrons la vierge Claire reparaitre dans deux circonstances solennelles ; mais en attendant, plaçons ici un charmant épisode que nous lisons dans Bernard de Besse et qu'on pourrait intituler "un repas de saints." C'est le digne pendant des adieux de saint Benoît et de sainte Scholastique.

"François visitait souvent le monastère de Saint-Damien ; il avait à cœur de cultiver par ses instructions cette pépinière de plantes célestes. L'abbesse, tout en lui exprimant sa profonde reconnaissance pour tant de dévouement, lui avait plusieurs fois manifesté un désir qui nous semble tout naturel, celui de revoir sa chère Portioncule, d'y passer une journée en sa compagnie, et d'y partager son frugal repas ; mais toujours elle s'était vue rebutée. Les Religieux de Notre-Dame-des-Anges, ayant appris quel était le sujet de sa demande, ne purent s'empêcher de plaider sa cause, et ils dirent à leur bienheureux Père : "Croyez-vous que la sévérité dont vous usez en cette circonstance, soit bien conforme à l'esprit de charité que l'Évangile nous recommande si fortement ? Sœur Claire est une vierge chérie de Dieu ; ce qu'elle désire est une chose facile et de peu d'importance ; et puisqu'elle y attache tant de prix, pourquoi la désobliger en ce point ? Vous oubliez donc que c'est à votre voix qu'elle a renoncé aux vanités du siècle, et que ce sont vos mains qui ont planté ce beau lis dans le jardin du céleste Époux ? En vérité, elle est votre fille spirituelle,

et, vous demandât-elle une faveur cent fois plus grande, vous ne devriez pas la lui refuser. — Vous pensez donc, répondit-ils que je doive me rendre à ces désirs? — Oui, Père, s'écrièrent-ils tout d'une voix; sœur Claire mérite que vous lui accordiez cette consolation. — Eh bien! reprit François, je suivrai votre avis; et pour que la joie de notre cœur soit complète, je veux qu'elle vienne prendre ce repas à Notre-Dame-des-Anges. Depuis longtemps déjà, elle est enfermée à Saint-Damien; ce sera pour elle un grand bonheur de revoir ce convent où elle a pris le voile des épouses de Jésus-Christ; c'est ici que nous mangerons ensemble au nom du Seigneur."

(A continuer.)

Bibliographie.

Nous accusons réception :

1o. De l'*Almanach du Purgatoire* pour 1886, publiés à Montréal, dont M. L. A. St. Louis, 1527 rue Notre-Dame, est l'agent.

L'intérêt qu'offre cet almanach va chaque année grandissant. Il est l'organe de l'*œuvre des âmes du Purgatoire et de la conversion des infidèles*, établie à Montréal chez les Sourdes et Muettes, 401 rue St. Denis. Outre une foule de lectures pieuses et de traits édifiants, il contient un catalogue des indulgences plénières et partielles que tous les fidèles, les membres des congrégations, et les tertiaires peuvent gagner jour pour jour. C'est le seul publié au Canada. Nous le recommandons fortement aux tertiaires et aux lecteurs de la *Petite Revue*.

2o. *Les souhaits de bonne et sainte année de S. François de Sales aux âmes pieuses*, publiés par Casterman, Tournai, Belgique. Prix 2 cents.

La fin de l'année est une époque bien favorable pour faire de salutaires réflexions sur la rapidité de la vie et le bon emploi du temps. Pourquoi faut-il que ces jours qui devraient être consacrés à l'action de grâces, soient, hélas! pour la plupart des chrétiens, des jours de dissipation et de fêtes mondaines!

Que de banalités, que de flatteries, que de futiles compliments en échange dans les lettres et les visites à l'occasion du nouvel an, qui sera le dernier pour un très grand nombre d'hommes!

Toutefois, il n'appartient pas à tout le monde de donner des conseils et de glisser dans une lettre de salutaires réflexions morales. Voilà pourquoi nous avons recueilli dans les œuvres du plus aimable des saints ce qu'il a dit de plus touchant au sujet de la nouvelle année. Personne ne saurait trouver mauvais que l'on glisse dans une lettre de nouvel an ces belles pensées du Bienheureux Evêque de Genève.....

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

L'HEURE SAINTE,

JÉSUS CHRIST, en demandant à la bienheureuse Marguerite-Marie la communion réparatrice du premier vendredi du mois, lui avait aussi ordonné de passer *une heure de la nuit du jeudi au vendredi* à honorer l'agonie de son Cœur sacré.

Voici les paroles mêmes de NOTRE-SEIGNEUR :

“ Tu communieras tous les premiers vendredis de chaque mois, et toutes les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu souffrir au jardin des Olives, laquelle tristesse te réduira, sans que tu le puisses comprendre, à une espèce d'agonie plus rude à supporter que la mort. Et pour m'accompagner dans cette humble prière que je présentai alors à mon Père, *tu te lèveras entre onze heures et minuit et te prosterneras la face contre terre*, tant pour apaiser la divine colère en demandant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir, en quelque façon, l'amertume que je sentais de l'abandon de mes apôtres, qui m'obligea à leur reprocher de n'avoir pu veiller une heure avec moi; et, pendant cette heure, tu feras ce que je t'enseignerai.”

Telle est la première révélation sur l'heure sainte. C'est, on le voit, un exercice de prière vocale ou mentale qui a pour objet de rendre hommage au Cœur sacré de Jésus dans l'extrême angoisse qu'il souffrit dans la nuit de sa passion (1).

Les paroles suivantes de la bienheureuse sont propres à servir d'occupation aux âmes pieuses durant ce temps :

“ Considérant attentivement l'unique objet de mon amour au jardin des Olives, plongée dans la tristesse et l'agonie d'une douleur rigoureusement amoureuse, et me sentant fort pressée du désir de participer à ses angoisses douloureuses, il me dit : “ C'est ici où j'ai plus souffert intérieurement qu'en tout le reste de ma passion, me voyant dans un délaissement du ciel et de la terre, *chargée des péchés de tous les hommes*. J'ai paru devant la sainteté de Dieu, qui, sans avoir égard à mon innocence, m'a froissé dans sa fureur, me faisant boire le calice qui contenait tout le fiel et l'amertume de sa juste indignation, et comme s'il eût oublié le nom de Père pour me sanctifier à sa juste colère. Il n'y a point de créature qui puisse comprendre la grandeur des tourments que je souffris alors, et c'est cette même douleur que l'âme criminelle ressent lorsqu'elle es : devant le tribunal de la sainteté divine qui s'appesantit sur elle, la froisse, l'opprime et l'abîme en sa juste fureur.”

(1) Pour faciliter cette pratique de piété, à laquelle l'Eglise a attaché une indulgence plénière, il est permis de choisir une heure de la soirée du jeudi au vendredi.

La dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus.

Notre Très Saint-Père le Pape vient de donner un nouveau et puissant encouragement à la dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus. Sa Sainteté avait déjà approuvé une confrérie en son honneur, dans un bref en date du 23 décembre 1879 et dans un autre du 13 février. Aujourd'hui Elle daigne accorder pour tous les fidèles *deux cents jours d'indulgence* à la pieuse récitation des prières suivantes :

“ 1° La prière au Cœur de Jésus dans l'Eucharistie (improprement nommée quelquefois Litanies.) (1).

“ 2° La consécration au Cœur Eucharistique de Jésus.

“ 3° L'oraison jaculatoire : “ Cœur Eucharistique de Jésus, qui brûlez d'amour pour nous, enflammez nos cœurs d'amour pour vous (2).

“ 4° L'amende honorable au Cœur Eucharistique de Jésus (3).”

Voici la traduction du dernier rescrit :

“ Sa Sainteté Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, dans une audience accordée le 18 juillet 1885 au secrétaire soussigné de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques, a accordé à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui réciteront avec un cœur au moins contrit les susdites prières, une indulgence de deux cents jours à gagner une fois le jour.

“ Les présentes sont pour valoir à perpétuité, sans aucune expédition de bref, nonobstant toutes choses contraires.

“ Donné à Rome, de la secrétairerie de la même Sacrée Congrégation, le 18 juillet 1885. J. FRANZIELIN, *préfet*.

“ (Place du sceau).

“ François DELLA VOLPE, *secrétaire*.

“ La présente copie est conforme à l'original, qui est déposé dans les archives particulières de Calvi et Teano. (Place du sceau.)

“ Teano, le 6 octobre 1885.

“ † Alphonse, M. GIORDANO, *de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, évêque de Calvi et Teano*.

“ Thomas BAZZINO, *secrétaire*.”

(1) Déjà revêtue d'indulgences par un grand nombre d'évêques

(2) Egalement enrichie de 40 jours d'indulgences dans beaucoup de diocèses.

(3) Ayant déjà été honorée par S. S. Léon XIII de cent jours d'indulgences pour les membres de la Confrérie.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

	Page
Anneau des évêques.....	5
Anniversaire	31
Asie Mineure et ses sept églises.	47
Attentat à l' <i>Ara Cœli</i>	148
Audience pontificale (aux Franciscains)	51, 310
Avis de la rédaction	1. 97 112
Barreau de Montréal.....	306
Béatification et Canonisation des saints	369
Béatifications : <i>Jeanne de Lestonnac</i> , 17 ; <i>Vénble B. Vianney</i> , curé d' <i>Ars</i> , 148, 179, 339 ; <i>Christophe Colomb</i> , 149 ; <i>Jean Népomucène de Tshiderer</i> , 179 ; <i>Glycérius, Landriani</i> ,.....	179
Beauté de la Ste Vierge	99
Bel exemple en Angleterre	278
Belle coutume	340
Belle page de St. Grégoire de Naziance sur les âmes vierges	73
Bénédiction apostolique.....	54
Bethléem	308
Bibliographie.. ..	382
Bourget Mgr. Ignace.....	161, 212
Cardinaux franciscains	376
Cardinal Lassagnie.....	149
Cardinaux tertiaires	19
Cela laisse une bonne odeur.....	100
Centenaire de St. Grégoire VII.....	213
Châtiment terrible	150
Chapelet à la main.....	99
Chevaliers du St Sépulcre	113
Choisissez bien votre journal	247

	Page
Colisée de Rome.....	214
Communion réparatrice	125, 253, 286
Commentaires sur la législation séraphique	67, 103
Confession chez les protestants.	80
Confiance (poésie).....	211
Congrégation de la Ste Vierge (conditions d'affiliation).....	55
Conversion des Grecs.....	246
Contre le découragement.....	336
Coupe de Notre-Seigneur.....	113
Crucifix du religieux (poésie).....	76
Culte de Ste Elizabeth.....	376
Deux colonnes de l'Eglise	47
Deux entretiens sur les avantages de l'Apostolat de Jésus..	315
Dévotion à la Ste Vierge.	98
Dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus..	384
Distinction à M. de Mun.....	181
Dominicains à Jérusalem.....	150
Drapeau du 65ème bataillon.....	184
Echos des fraternités : <i>Montréal</i> , 162, 166, 275, 372 ; <i>Québec</i> ,	166, 276
Eglise catholique aux Etats-Unis	56
Eglise de St. Joseph à Rome.....	18
Eglise du Vœu National, France.....	213
Eglise juive.....	376
Elections du Tiers-Ordre, à Montréal (frères)	160, 166
“ “ “ (sœurs).....	243
Enfant Jésus et le Vble Fr. Raynier (Fioretti).....	341
Episode des Franciscains en Terre Sainte (Fioretti)	377
Etude sur le Tiers-Ordre de St François	328, 362
Esprit de charité	114
Extension du Tiers-Ordre.....	53
Fafard et Marchand, RR. PP., martyrs au Nord-Ouest.....	358
Faut-il un culte extérieur.....	79
Fête du Sacré-Cœur de Jésus à Paray-le-Monial	220
Fioretti ou Petites Fleurs de St François d'Assise : <i>Une mission franciscaine</i> , 14.— <i>Quatre réponses remarquables</i> , 16.— <i>Héroïsme chrétien</i> , 58.— <i>Protection de St François</i> , 58.— <i>St François en Terre Sainte</i> , 81.— <i>Histoire racontée par une Franciscaine</i> , 309.— <i>L'Enfant Jésus et le Vble Fr. Raynier</i> , 341.— <i>Episode des Franciscains en Terre Sainte</i>	377

	Page
Fleurs et lumières dans les églises.....	54
Folie de la Croix	75
Folie des Saints	146
Francs-maçons à Assise	78
Gazette de l'Eglise Luthérienne.....	149
Glorieux patriarche St Joseph.....	33
Gounod et St François d'Assise.....	115
Guérison miraculeuse.....	246
Hérésie nouvelle.....	80
Héroïsme chrétien (Fioretti).....	58
Heureuse naïveté.....	100
Heure sainte	383
Histoire racontée par une Franciscaine (Fioretti).....	309
Immaculée Conception (L')	18, 325
Institutions monastiques.....	56
Jérusalem.....	376
Jubilé extraordinaire	320
Jubilé sacerdotal de N. S. P. Léon XIII.....	79
Légende de St Antoine de Padoue	302
Legs pieux (R. R. Springer).....	20
Léon XIII et le Tiers-Ordre.....	19, 73
Léon XIII et les catholiques	278
Martyrs de l'Annam	340, 376
Marie, notre salut.....	289
Missionnaires franciscains.....	114
Mois de St François d'Assise.....	257
Mont Liban.....	307
Musique sacrée dans les églises	17
Mystère Eucharistique (poésie).....	64
Nativité de la Ste Vierge	225
Nécrologie : <i>sœur Lalumière</i> 96 ; <i>sœur Chartier</i>	256
Noël.....	321
Non-existence (La) est-elle préférable à l'éternelle souffrance ?.....	212
Nom (St) de Marie	225

	Page
Nom, Sourire et Voix de Marie (poésie)	97
Nos religieuses.....	278
Notre-Dame des Sept Douleurs... ..	226
Notice historique de la dévotion au S. C. de Jésus.....	26, 62
Nouveaux martyrs.....	279
Œuvre des enfants nègres.....	17
Œuvre de St François d'Assise au point de vue social....	116
Office divin pour les tertiaires.....	368
Pape (Le) et R. P. Général des Franciscains.....	246
Pardon d'Assise (Grand).....	186
Parfait tertiaire... 3, 38, 71, 108, 142, 168, 204, 239, 267,	297
Paroles du pape.....	78
Pater de St François d'Assise	11
Pater pour tous (poésie).....	351
Pèlerinage.....	231
do au S. C., à Boucherville.....	160, 162
do do en France	350
do à la Bonne Ste Anne	166
do à Ste Philomène.....	212
Portioncule.....	186
Pouvoir temporel du pape	54
Pratique de la dévotion au S. C. de Jésus 30, 93, 122.....	190
Prêtre catholique à la Chambre des Lords (Angleterre)....	79
Présentation de la Ste Vierge	294
Prière (La).....	248, 338
Prière pour le premier jour de l'année.....	353
Prière sans distraction (poésie)	183
Programme social	55
Protection de St François (Fioretti)	58
Pureté de la Ste Vierge	293
Quatre réponses remarquables (Fioretti).....	16
Questions liturgiques : <i>cire, huile</i>	182
Questions sur le Tiers-Ordre : <i>Cordigères, indulgences. ab-</i> <i>solution générale, prêtre tertiaire, Bréviaire et Missel</i> <i>franciscains, messe, curé, 12, 13, 51, 151, 176, 301.—</i> <i>Novice malade, directeurs, communions, confessions</i> <i>50, 51.—Bénédiction papale, couronne franciscaine,</i> <i>Ps. XIX. Exaudiat, communication des privilèges,</i> <i>visites des églises conventuelles 77, 111. — Voile des</i> <i>sœurs, habit des frères 111, 113.—Chemin de la croix,</i>	

indulgence plénière in articulo mortis.— *Portioncule*
176, 177.— *Absolution générale et Bénédiction papale,*
différence 244.— *Crucifix indulgenciés* 302.— *Scapu-*
laire, 277.— *Assemblées* 278.

Racine, Mgr. à Montmartre.....	114
Récollets à Londres.....	53
Règle (La) ! La Règle !.....	306
Religieux chinois.....	115
Religieux du Sacré-Cœur (correspondance sur le S. C.)	92, 255
Religion en Egypte.....	57
Remède au grand mal de l'époque.....	177
Refuge de la Passion.....	375
Respect qu'on doit aux églises (poésie).....	224
Résolutions dictées par N. S. à la Bse Marguerite Marie...	350
Rites orientaux.....	150
Rosaire (Le) et les démons	101
Rosier de Hildesheims.....	152
Sacré-Cœur de Jésus dans l'Ordre franciscain.....	155
Saints Anges (Les).....	263
Séminaires à Rome.....	180
Situation présente et la pénitence.....	135
Sollicitude du St Père	181
Stabat Mater (Le).....	185
Statistiques franciscaines.....	339
Do religieuses de Terre Sainte.....	80
Statue de Pie IX.....	180
Statue de St Pierre.....	279
Stigmates de St François.....	227
St Antoine de Padoue et les objets perdus	129
St François en Terre Sainte (Fioretti).....	81
St Roch, contre le choléra.....	65
St Vincent de Paul, son patronage.....	149, 179
Ste Anne et le Canada.....	199
Ste Anne de Beaupré.....	203
Ste Face de N.-S. J.-C.....	375
Ste Gertrude, (poésie)	296
Table de Cana	306
Terre-Sainte	180, 247
Tertiaires réguliers à Rome.....	216
Tiers-Ordre, Ordre de la pénitence.....	8, 43

	Page
Tiers-Ordre et le Clergé.....	70
Toussaint (La).....	292
Triomphe du T. S. Nom de Jésus.....	353
Une mission franciscaine (Fioretti).....	14
Union de prières.....	112
Venise.....	340
Vie de St François d'Assise 20, 59, 85, 117, 152, 185, 217, 249, 280, 311, 345,.....	380
Vocations (Les).....	334
Voyage au Canada du R. P. Frédéric de Ghyvelde 137, 171, 208, 271, 331,.....	365
Voyage de la Ste Vierge (légende) ..	233
Zélateurs du Sacré-Cœur.....	92